

## **Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable (SIAEP) de la région de Vic-Fezensac**

Procès-verbal de séance  
Comité syndical du 16-03-2023

20H30 – salle de réunion SIAEP

---

### **1. Approbation du procès-verbal du 09/02/2022**

Le président présente le procès-verbal de la séance précédente.  
Il demande à l'assemblée s'il est approuvé.  
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### **2. Présentation des délégations du président**

Le président informe l'assemblée des devis signés depuis le dernier conseil syndical.  
*Pas de questions.*

### **3. Présentation du DOB.**

Le président présente le DOB de l'année 2023.  
Il précise que ce DOB est réalisé dans une période de forte incertitudes (inflation importante des matières premières et une consommation liée à une sécheresse qui risque d'être plus faible.)  
Ainsi, les prévisions des dépenses ont été inscrites avec prudence.  
Il présente l'augmentation de l'achat de l'eau à TRIGONE +15 cts qui engendre une charge de fonctionnement supplémentaire de 135000 €.  
Les pièces quant à elles prennent en moyenne 15 à 30%.

**Les dépenses de fonctionnement sont établies à 2 249 450,29 €**

Les recettes proviennent essentiellement de la vente de l'eau et des abonnements (1 417 350 €)

**Les recettes de fonctionnement sont établies à 2 249 450,29 € et équilibrent le budget fonctionnement.**

**Les dépenses d'investissements à hauteur de 901 043,07 €** tiennent compte des investissements matériels, d'accessibilité et et informatique afin de continuer le

développement du SIAEP pour atteindre ses objectifs fixés dans la feuille de route 2020-2026.

Les recettes proviennent des dotations aux amortissements.  
Aucun emprunt ne sera souscrit en 2023.

**Les recettes d'investissements à hauteur de 901 043,07 € équilibre le budget.**

*Pas de questions.*

**Le président présente la dette :**

L'état de la dette baisse légèrement.

Le niveau est faible ce qui permettra d'absorber de nouveaux emprunts afin de prévoir les investissements prochains comme les travaux à Ordan Larroque et Jégun, mais aussi financer le schéma directeur (provisionné en 2023).

*Pas de questions, le CS prend acte de la présentation du DOB.*

**4 – Présentation de la mise en accessibilité des locaux**

Le président présente l'actualisation du projet de mise en accessibilité des locaux aux élus.

**La séance est levée à 22h00.**